



Préposé ou préposée aux sports et aux loisirs (Appariteur.trice)

Statut du poste : Temporaire

Horaire du poste : Poste à temps complet, 35 heures par semaine, principalement de jour (9h à 17h). La personne doit toutefois faire preuve d'une grande flexibilité et être disponible occasionnellement en soirée et les fins de semaine pour des remplacements. À l'occasion, l'horaire peut débuter dès 7h30 ou se terminer jusqu'à 23h, selon les besoins du complexe sportif.

Échelle de traitement : 24,47\$ à 26,10\$ de l'heure

Lieu de travail : Montréal

Durée : 19 janvier au 31 mai 2026



NOTRE COLLÈGE

Le Collège André-Grasset place la réussite de ses étudiant·es au cœur de ses priorités et veut permettre à sa clientèle de développer son plein potentiel en la préparant rigoureusement aux études universitaires et au marché du travail. Il se distingue par sa pédagogie de l'accompagnement et par un milieu de vie stimulant et accessible qui favorise le dépassement de soi et le sentiment d'appartenance.

CE QUE NOUS OFFRONS

- Environnement de travail agréable et stimulant dans un établissement d'enseignement collégial privé de renom
- Régime de retraite (RREGOP)
- 17 jours fériés et congés mobiles
- Assurance collective complète
- Accès au complexe sportif du Collège et aux activités de mieux-être offertes sur le campus (yoga, pilates, badminton et plus encore)

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Au sein de son équipe, l'appariteur ou l'apparitrice devra, entre autres :

- Collabore à la gestion de la vérification interne.
- Installer, démonter et ranger les équipements et le matériel sportif selon les spécifications et l'horaire des cours d'éducation physique, des entraînements, des matchs et des activités locatives du complexe sportif ;
- Coordonner les horaires des personnes apparitrices étudiantes ;
- Identifier, classer et entretenir le matériel sportif ;
- Tenir l'inventaire du matériel, préparer les réquisitions et s'assurer de la conformité du matériel lors de sa réception ;

- Laver et sécher, selon les spécifications, les vêtements prêtés aux usagers et usagères ;
- Nettoyer, selon les spécifications, la salle de musculation et les différents tapis en usage au centre sportif (tapis de yoga, relaxation, etc.) ;
- Entretenir, réparer et ajuster le matériel et les installations permanentes des locaux du complexe sportif ;
- Effectuer les opérations relatives au prêt de matériel ;
- Tenir à jour le cahier des réservations des différents locaux ;
- Garder le local de buanderie et le dépôt d'éducation physique dans un état de propreté et d'ordre impeccables ;
- Procéder à l'ouverture et à la fermeture du complexe sportif ;
- S'assurer du bon fonctionnement des activités se déroulant au bloc sportif ;
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

EXIGENCES ET COMPÉTENCES:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalent est reconnu par l'autorité compétente ;
- Expérience pertinente ;
- Être capable de manipuler à l'occasion du matériel d'un poids pouvant atteindre un maximum de 25 kilogrammes ;
- Être capable de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 5 janvier 2026 à 16h00, par courriel à : cv@grasset.qc.ca.

Le Collège André-Grasset souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en matière d'emplois. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demande aux personnes en situation de handicap.

Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle et seules les candidatures retenues seront contactées.